

Tir Européen / Humour

une nouvelle loi

aimé / il y a six années

[une nouvelle loi](#)

Quand on pense qu'il y a un nouveau (encore) projet de loi concernant les chargeurs

mais que

- on peut acheter une voiture en n'ayant ni permis, ni d'assurance
- conduire sans assurance pendant 10 ans avant de se faire prendre à un contrôle (j'ai été contrôlé 2 fois en 54 ans)
- que toutes les pièces sont en vente libre, et qu'à partir d'une épave on peut reconstruire un véhicule pas sûr et ne pas passer au contrôle technique

donc si on copie une vraie plaque, on peut rouler des dizaines d'années en totale illégalité

lagaffe / il y a six années

[Re: une nouvelle loi](#)

l'avantage avec une plaque copiée : on n'est plus obligé de respecter les limitations de vitesse en cas de flash, c'est un autre qui reçoit les pv !
ce serait bien de copier les plaques de nos édiles po.....s

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a six années et a été effectuée par lagaffe.

p.fichaux / il y a six années

[Re: une nouvelle loi](#)

jpdx / il y a six années

[Re: une nouvelle loi](#)

lagaffe écrivait:

l'avantage avec une plaque copiée : on n'est plus obligé de respecter les limitations de vitesse en cas de flash, c'est un autre qui reçoit les pv !
ce serait bien de copier les plaques de nos édiles po.....s

Là, ça devient de l'humour !!!

p.fichaux / il y a six années

[Re: une nouvelle loi](#)

Nous sommes des comparé à eux.

-
-
